

DÉLIBÉRATION N° 2024-03

**PROJET D'OFFRE DE SERVICE DIRECTE ET TARIFS DE
L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
VAUCLUSE INGÉNIERIE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU VENDREDI 7 JUIN 2024

Membres en exercice : 97
Quorum : 33
Membres présents : 55
Nombre de pouvoirs donnés : 7
Votants : 62



Le Thor, le 7 juin 2024 à 14 heures, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI, Présidente de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie, s'est réunie l'Assemblée générale constitutive de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie régulièrement convoquée par courriel du 25 avril 2024 et dont les rapports ont été transmis aux membres le 31 mai 2024.

Étaient présents : 55

- **Collège des Conseillers départementaux : 10**
 - Madame Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental et de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 - Monsieur Thierry LAGNEAU, Conseiller départemental du canton de Sorgues et vice-Président de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 - Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Conseillère départementale du canton de Valréas,
 - Monsieur Christian MOUNIER, Conseiller départemental du canton de Cheval Blanc,
 - Monsieur Pierre GONZALVEZ, Conseiller départemental du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue,
 - Monsieur Alexandre ROUX, Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine,
 - Madame Noëlle TRINQUIER, Conseillère départementale du canton de Pertuis,
 - Madame Christine LANTHELME, Conseillère départementale du canton de Bollène,
 - Madame Florelle NOUGUIER, Conseillère départementale du canton de Monteux,
 - Madame Valérie ANDRES, Conseillère départementale du canton d'Orange.

- Collège des Communes et des EPCI : 45

- Communes : 43 membres :

- Monsieur André AIELLO, Maire de Saint-Hippolyte-le-Graveyron,
- Monsieur Lucien AUBERT, Maire de Joucas,
- Madame Charlotte CARBONNEL, Maire de Saint-Martin-de-Castillon
- Monsieur Gérard CHABAUD, 1^{er} Adjoint commune de Goulte,
- Madame Laurence CHABAUD GEVA, Maire de Saumane
- Monsieur Alain DE VILLEBONNE, Maire de Vitrolles-en-Luberon,
- Chantal EXBRAYAT-DUMAS, Adjointe commune de Caseneuve,
- Madame Chantal FRITSCH, Maire de Buisson,
- Monsieur Guy GIRARD, Maire de Crillon-le-Brave,
- Madame Corinne GONNY, Maire de Faucon,
- Monsieur Alain GOUIRAND, Maire de La Motte-d'Aigues,
- Monsieur François ILLE, Maire du Beaucet,
- Monsieur Bernard LABBAYE, Adjoint commune de Mirabeau,
- Monsieur Claude LABRO, Maire de Sault,
- Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Maire de Sablet,
- Monsieur Marc LARTIGUE, 1^{er} Adjoint commune du Barroux,
- Monsieur Norbert LEPATRE, Maire de Modène,
- Monsieur Michel MEFFRE, Maire de Gigondas
- Monsieur Luc MILLE, Maire de Saint-Pantaléon,
- Monsieur Thierry PASCAL, 1^{er} Adjoint commune d'Entrechaux,
- Madame Nadia PELLEGRIN, Adjointe commune de Vaugines,
- Madame Sylvie PÉREIRA, Maire de Villars,
- Monsieur Eric PÉTHISSON, Maire de Visan,
- Madame Patricia PHILIP, Maire de Fontaine-de-Vaucluse,
- Madame Dominique PLANCHER, Maire de Venasque,
- Monsieur Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,
- Monsieur Max RASPAIL, Maire de Blauvac,
- Monsieur Joël RAYMOND, 1^{er} Adjoint commune de Lourmarin,
- Monsieur Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,
- Monsieur Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,
- Monsieur Claude SILVESTRE, Maire de Lagnes,
- Monsieur Philippe STROPPIANA, 1^{er} adjoint commune de Maubec,
- Madame Armelle TOUATI, 1^{ère} Adjointe commune de Sannes,
- Monsieur Bruno VAYSON-DE-PRADENNE, Conseiller municipal commune de Murs,
- Monsieur Christian BELLOT, Maire de Saint-Saturnin-les-Apt,
- Monsieur Louis BONNET, Maire de Mazan,
- Monsieur Pascal CROZET, Adjoint commune de Saintes-Cécile-les-Vignes,
- Monsieur Julien MERLE, Maire de Sérignan,
- Madame Valérie MICHELIER, Maire de Caromb,
- Monsieur Claude MOREL, Maire de Caumont-sur-Durance,
- Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,
- Monsieur Patrick SINTÈS, Maire de Robion,
- Monsieur Gilles VÈVE, Maire de Saint-Didier.

○ EPCI : 2 membres :

- Monsieur Jean BÉRARD, Président du Syndicat Intercommunal du Collège Saint-Exupéry (SIVU),
- Monsieur Philippe ROUX, vice-Président de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse.

Étaient représentés et ayant donné un pouvoir : 7

○ Communes : 6

- Monsieur Mathias HAUPTMANN, Maire de Lacoste, représenté par Monsieur Lucien AUBERT, Maire de Joucas,
- Monsieur José LINHARES, Maire de La Roque-Alric, représenté par Monsieur André AIELLO, Maire de Saint-Hippolyte-le-Graveyron,
- Madame Patricia OLIVERO, Maire de Suzette, représentée par Monsieur François ILLE, Maire du Beaucet,
- Monsieur Pierre TARTANSON, Maire de Rustrel, représenté par Monsieur Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux.
- Monsieur Roger TRAPPO, Maire de Puyméras, représenté par Madame Corinne GONNY, Maire de Faucon,
- Monsieur Pierre-André VALAYER, Maire de Richerenches, représenté par Monsieur Eric PÉTHISSON, Maire de Visan,

○ EPCI : 1

- Monsieur Gilles RIPERT, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon, représenté par Monsieur Christian BELLOT, vice-Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon.

Étaient absents excusés : 35

- Madame Marie-José AUNAVE, Maire de Violès,
- Monsieur Alain BERTRAND, Maire de Saint-Romain-en-Viennois,
- Monsieur Henry BONNEFOY, Maire de Saint-Christol-d'Albion,
- Madame Gisèle BONNELLY, Maire de Roussillon,
- Monsieur Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,
- Monsieur Philippe BOUTEILLER, Maire de Vacqueyras,
- Monsieur Alain BRÉMOND, Maire de Beaumont-du-Ventoux,
- Madame Martine CALAS, Maire de Sivergues,
- Monsieur Brice CRIQUILLION, Maire de Séguret,
- Monsieur Philippe DELEBECQUE, La-Roque-sur-Pernes,
- Monsieur Roland DURAND, Maire de Roaix,
- Monsieur Cyril FALQUES, Maire d'Aurel,
- Monsieur Alain FÉRETTI, Maire de Grambois,
- Monsieur Jean-Pierre GÉRAULT, Maire d'Oppède,
- Monsieur Christian GROS, Maire de Monteux,
- Monsieur Roger ISNARD, Maire de Castellet-en-Luberon,
- Madame Amélie JEAN, Maire de Puget-sur-Durance,
- Madame Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,
- Madame Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,

- Monsieur Fabrice LEAUNE, Maire de Lagarde-Paréol,
- Monsieur Eric MASSOT, maire de Saint-Léger-du-Ventoux,
- Madame Séverine MAUGAN-CURNIER, Maire de La-Bastide-des-Jourdans,
- Madame Marie-Claire MICHEL, Maire de Saint-Roman-de-Malegarde,
- Madame Karine MOURET, Maire de Peyrin-d'Aigües,
- Monsieur Jacques NATTA, Maire de Beaumont-de-Pertuis,
- Madame Sylvie PASQUINI, Maire de Gignac,
- Monsieur Roger PELLENC, Maire de Pertuis,
- Madame Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,
- Monsieur Jean-Louis ROBERT, Maire de Villelaure,
- Monsieur Laurent ROBERT, Maire de Rasteau,
- Monsieur Frédéric ROUX, Maire de Viens,
- Monsieur Roland RUEGG, Maire de Brantes,
- Monsieur Philippe SOARD, Maire de Lafare,
- Monsieur Jean-Marc TESTE, Maire de Méthamis,
- Monsieur Bruno VIGNE-ULMIER, Maire de Gargas.

Y participaient également :

Monsieur Jean AILLAUD, 1^{er} Adjoint commune d'Apt,
Monsieur Jacques DECUIGNIÈRES, 1^{er} Adjoint commune de La Bastidonne,
Monsieur Jean-Claude DOSSETTO, Adjoint commune de Saint-Martin-de-la-Brasque,
Madame Françoise DEMONT, Payeur départemental,
Monsieur François MONIN, Directeur général des services du Conseil départemental,
Madame Caroline LEURET, Directrice de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
Monsieur Fabrice SAUVA, Directeur, Direction des Interventions et de la Sécurité Routière (DISR) Conseil départemental,
Monsieur Patrice LIONS, Chef de l'agence routière de Carpentras, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Patrick MARTIN, Technicien études et travaux, agence routière de Carpentras, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Olivier MURILLON, Adjoint au Chef de l'agence routière de l'Isle-sur-la-Sorgue, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Marc MAZELLIER, Chef de l'agence routière de Pertuis, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Lazize IKHERBANE, Chef de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
Madame Sandra JOX, Chargée de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
Madame Karine GARDIOL, Assistante de gestion, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
Madame Christine FOLCHER, Chargée de mission en ingénierie financière, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie.

La Présidente ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n° 2023 - 546 du 15 décembre 2023 par laquelle le Département a décidé la création de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie afin de développer l'offre d'accompagnement des projets portés par les communes et les EPCI du territoire vauclusien,

Vu les statuts de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,

Considérant que le statut d'établissement public administratif de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie permet à ses membres de fonctionner dans un cadre juridique sécurisé (« in house » ou quasi-régie) et mutualisé,

Considérant que l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie propose aux communes et aux EPCI du territoire vauclusien et adhérents de l'agence technique, conseils et assistance d'ordre technique, juridique et financier sur les thématiques précisées par les statuts de l'agence technique départementale à savoir :

- Voirie/vélo
- Aménagement (espaces publics, projets urbains, redynamisation de centres-bourgs...)
- Bâtiment (construction, réhabilitation, extension, d'équipements publics tels que mairies, établissements d'enseignement ou péri-scolaires, équipements sportifs, culturels, maisons des associations, commerces de proximité, équipements touristiques, logements...),

Considérant que pour répondre aux sollicitations de ses adhérents, l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie développe trois modes opératoires accessibles par acquittement de la cotisation d'adhésion :

1 - La mission de plateforme qui fonctionne via l'activation du réseau des partenaires de l'ingénierie publique locale,

2 - L'offre de service directe qui regroupe trois types d'intervention :

- Conseils de 1^{er} niveau,
- Missions standards d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pré-opérationnelle,
- Prestations spécifiques à la vacation et payantes.

3 - La centrale d'achat : l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie entend exercer le rôle d'intermédiaire d'une centrale d'achat en passant des marchés publics répondant aux besoins de ses membres et pour leur compte.

Considérant qu'il vous est proposé dans les annexes 1 et 2 ci-jointes, le détail de l'offre de service directe et des tarifs applicables dans les différents domaines d'intervention de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie à compter du 1^{er} juillet 2024,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale de l'agence technique départementale décide :

À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- **D'ADOPTER** le projet d'offre de service directe et ses tarifs tel que précisé dans les annexes 1 et 2 ci-jointes et applicable à compter du 1^{er} juillet 2024.

La Présidente de l'agence technique départementale

Vaucluse Ingénierie
Signé électroniquement le 24/06/2024

Dominique SANTONI



Dominique SANTONI

Annexe 1**Missions et tarifs de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie****Assistance en voirie et vélo**

Bénéficiaires : tous les adhérents de l'Agence.

Le versement de la cotisation de 0,50 €/habitant donne accès à toutes les prestations en voirie et vélo. Ce montant est net de taxes (non soumis à TVA).

Domaines d'intervention	Descriptif des missions	Tarifs
Voirie (chaussées, trottoirs, pistes cyclables, équipements routiers ouverts à la circulation publique et ouvrages d'art)	Conseil de 1 ^{er} niveau	Gratuit = Compris dans la cotisation d'adhésion
Identification des obligations et responsabilités de la collectivité concernée en ce qui concerne la voirie relevant de sa compétence	Accompagnement technique ponctuel (état des lieux, perspectives, scénarii)	0,50 €/habitant
Identification et mise en place de solutions adaptées aux enjeux de sécurité routière, y compris sur le réseau départemental lorsque les travaux sont financés par la collectivité concernée	Assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière Assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'aménagement de traverses ou de sécurisation d'agglomérations Assistance à la programmation et à la maîtrise d'oeuvre des travaux de voirie : - Etudes - Assistance à la passation des contrats de travaux - Assistance au montage de dossiers de subvention - Assistance à la direction de l'exécution des contrats de travaux - Participation aux réunions de coordination des travaux - Assistance à l'organisation de la réception des travaux - Coordination technique des réseaux utilisant la voirie Etude et direction de travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 200 000 € HT	0,50 €/habitant

Annexe 1

Missions et tarifs de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie**Assistance en voirie et vélo**

Organisation de la gestion du domaine public routier de la collectivité concernée, notamment en matière d'occupation du domaine public, de gestion des ouvrages ou de conventions avec des tiers	Assistance à la conception et à la gestion du tableau de classement de voirie Assistance à la gestion de la voirie et de la circulation : - Conseil d'ordre général pour des problèmes d'exploitation de la voirie - Assistance à la préparation des arrêtés de circulation à portée technique - Assistance à la préparation des procédures de classement et de déclassement des voies - Conseil sur la conservation du domaine public Assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation : - Constitution d'un descriptif sommaire du patrimoine (localisation, nature des ouvrages) - Assistance pour faire réaliser un diagnostic technique et définir une organisation de la surveillance - Assistance à l'organisation de l'entretien courant	0,50 €/habitant
Définition de programme de surveillance, de viabilité, notamment hivernale, de gestion et d'entretien de la voirie de la collectivité concernée	Assistance à la programmation des travaux d'entretien et de réparation de la voirie : - Programme des travaux d'entretien	0,50 €/habitant
Définition des caractéristiques de la voirie d'un lotissement devant être intégrée dans la voirie de la collectivité concernée	Proposition de clauses techniques à imposer aux aménageurs et organisation du contrôle du bon respect de ces clauses	0,50 €/habitant
Vélo	Conseil de 1 ^{er} niveau	Gratuit = compris dans la cotisation d'adhésion
Organisation de services relatifs aux mobilités actives définies à l'article L. 1271 du code des transports ou la contribution au développement de ces mobilités		0,50 €/habitant
Organisation des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur		0,50 €/habitant

Annexe 2

Missions et tarifs de l'agence technique départementale Vacluse Ingénierie

Assistance en Aménagement des espaces publics et en Bâtiment/Equipement

Bénéficiaires : tous les adhérents de l'Agence

Les prestations sont majoritairement comprises dans la cotisation d'adhésion, calculée forfaitairement par strates de population. Les montants indiqués sont net de taxes (non soumis à TVA).

➤ Les Communes

Strates de population	Montant de la cotisation en €
0 à 2 000 habitants	50
2 001 à 5 000 habitants	500
5 000 à 10 000 habitants	1 000
10 001 et plus	3 000

➤ Les EPCI

Strates de population	Montant de la cotisation en €
0 à 20 000 habitants	3000
20 001 à 30 000 habitants	4000
30 001 à 50 000 habitants	5000
50 001 et plus	6000

Le calcul des cotisations pour les EPCI est effectué sur la base des habitants vaclusiens.

L'adhésion d'un EPCI à l'agence technique départementale Vacluse Ingénierie ne vaut pas adhésion de ses communes membres.

Les prestations spécifiques exceptionnelles sont payantes et à la vacation pour un tarif unique de 250 €/jour, net de taxes (non soumis à TVA).

Annexe 2Missions et tarifs de l'agence technique départementale Vaucluse IngénierieAssistance en Aménagement des espaces publics et en Bâtiment/Equipement

Domaines d'intervention	Descriptif des missions et des livrables	Tarifs
Aménagement (espaces publics, projets urbains, redynamisation de centres-bourgs...)	Conseil de 1 ^{er} niveau	Gratuit = Compris dans la cotisation d'adhésion
Ingénierie territoriale/de projet	- Orienter vers le ou les partenaires adéquats du réseau Vaucluse Ingénierie - Proposer une offre d'intervention simple ou combinée entre plusieurs partenaires - Apporter de la méthodologie - Définir des problématiques et le périmètre d'un projet - Aider à hiérarchiser les enjeux, à déterminer l'opportunité d'une opération, à établir ses axes majeurs et stratégiques - Etablir des schémas d'intention, des principes d'aménagement - Décliner un calendrier prévisionnel des différentes opérations en cas de multi-projets sur un même territoire - Apporter une prise de recul et un conseil éclairé Livrables : ⇒ Fiche de définition du besoin, ⇒ Schéma texte de développement, ⇒ Documents de présentation aux partenaires : note synthétique avec identification des enjeux et de la stratégie, ⇒ Note méthodologique sur le montage des projets, ⇒ Réalisation d'un benchmark, mise en réseau des collectivités et partage des retours d'expériences, ⇒ Organisation, animation de réunions de lancement, de suivi et de coordination pour des projets simples, rédaction des comptes rendus ⇒ Calendrier prévisionnel de gestion de projet ⇒ Feuille de route (plan d'action) des partenaires	Gratuit = Compris dans la cotisation d'adhésion

Annexe 2

Missions et tarifs de l'agence technique départementale Vaucluse IngénierieAssistance en Aménagement des espaces publics et en Bâtiment/Equipement

	Livrables : ⇒ Schéma directeur d'aménagement décliné en carte multi-projets et en calendrier prévisionnel de réalisation ⇒ Note détaillée sur un <u>projet complexe</u> présentant les enjeux stratégiques ⇒ Présentation power point destinée aux partenaires ⇒ Organisation, animation de réunions de lancement, de suivi et de coordination multi-partenaires sur le long terme et pour des <u>projets complexes</u>, rédaction des comptes rendus ⇒ Organisation d'ateliers de concertation avec la population et/ou les usagers	Prestations spécifiques payantes
Ingénierie juridique et administrative	- Analyser la faisabilité réglementaire d'un projet et identifier les principaux points de blocage - Identifier les autorisations nécessaires pour réaliser le projet - Faciliter la compréhension de l'articulation des procédures - Aider à la définition des modalités de gestion d'une activité (DSP, bail commercial...) Livrables : ⇒ Note d'information thématique synthétique ⇒ Relecture de notes de présentation, de cahiers des charges, de délibérations	Gratuit = Compris dans la cotisation d'adhésion
	⇒ Note d'information thématique requérant une expertise spécialisée	Prestation spécifique payante
Ingénierie financière	- Approcher une enveloppe financière prévisionnelle - Aider à l'élaboration de stratégies financières (business plan) - Identifier les dispositifs financiers mobilisables - Organiser la coordination entre les financeurs - Aider à l'élaboration des plans de financement	Gratuit = Compris dans la cotisation d'adhésion

Annexe 2

Missions et tarifs de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie

Assistance en Aménagement des espaces publics et en Bâtiment/Equipement

	Livrables : ⇒ Fiches synthétiques financières ⇒ Organisation d'échanges avec les financeurs (visio, réunions sur site, orientation vers les services instructeurs de subventions)	
Bâtiment/Equipement (construction, réhabilitation, extension, d'équipements publics tels que mairies, établissements d'enseignement ou péri-scolaires, équipements sportifs, culturels, maisons des associations, commerces de proximité, équipements touristiques, logements...)	Conseil de 1 ^{er} niveau	Gratuit = compris dans la cotisation d'adhésion
Ingénierie technique	- Analyser la pré-faisabilité de l'opération - Identifier les contraintes techniques - Etablir des diagnostics simples - Aider à préciser un calendrier de l'opération - Proposer des solutions techniques de principe ou d'organisation de bon sens Livrables : ⇒ Réalisation d'une étude sommaire préliminaire permettant d'évaluer les besoins à couvrir et proposant différentes orientations techniques pour y répondre (enjeux, scénarios) ⇒ Définition et rédaction d'un pré-programme de travaux (ou d'études nécessaires) sous forme d'une note technique ⇒ Elaboration de plans schématiques (représentations graphiques) ⇒ Première estimation sommaire du coût d'opération ⇒ Assistance à la rédaction du CCTP et du DCE	Gratuit = compris dans la cotisation d'adhésion
	Livrables : ⇒ Rédaction du CCTP ⇒ Rédaction du DCE	Prestations spécifiques payantes
Ingénierie juridique et administrative	- Analyser la faisabilité réglementaire d'un projet et identifier les principaux points de blocage - Identifier les autorisations nécessaires pour réaliser le projet	Gratuit = compris dans la cotisation d'adhésion

Annexe 2

Missions et tarifs de l'agence technique départementale Vaucluse IngénierieAssistance en Aménagement des espaces publics et en Bâtiment/Equipement

	- Faciliter la compréhension de l'articulation des procédures (notamment en matière de commande publique) - Aider à la définition des modalités de gestion d'une activité (DSP, bail commercial...) - Aider à l'élaboration des documents relatifs aux marchés de travaux Livrables : ⇒ Note synthétique sur l'analyse du besoin, le choix de la procédure, les étapes de la commande publique et le calendrier de l'opération ⇒ Assistance à la rédaction des différents documents liés aux marchés publics : avis de publicité, acte d'engagement, cahiers des charges administratifs et techniques, DCE et BPU. ⇒ Assistance à l'analyse des offres	
	Livrables : ⇒ Rédaction des cahiers des charges (CCAP et CCTP) ⇒ Rédaction du DCE	Prestations spécifiques payantes
Ingénierie financière	- Approcher une enveloppe financière prévisionnelle - Identifier les dispositifs financiers mobilisables - Organiser la coordination entre les financeurs - Aider à l'élaboration des plans de financement Livrables : ⇒ Assurer une veille sur les dispositifs financiers ⇒ Fiches synthétiques financières ⇒ Organisation d'échanges avec les financeurs (visio, réunions sur site, orientation vers les services instructeurs de subventions) ⇒ Assistance au montage des dossiers de subvention et notamment des financements européens	Gratuit = compris dans la cotisation d'adhésion

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le



ID : 084-218400729-20250924-DEL2025_09_13-DE

